

PROJETS FERROVIAIRES DES RETARDS NE SONT PAS À EXCLURE POUR LE CEVA

La mise à l'enquête publique des dalles flottantes sur le tracé CEVA a donné lieu à des oppositions.



Photo d'illustration. Image: Keystone

13.04.2018

8

Le calendrier des grands projets ferroviaires devrait être respecté. Les travaux avancent selon l'échéancier, selon le rapport annuel de l'Office fédéral des transports (OFT) publié vendredi. Quelques retards ne sont pas à exclure, par exemple pour le CEVA.

L'objectif de mise en service de l'ensemble du tracé Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse (CEVA) reste fixé à décembre 2019. La mise à l'enquête publique des dalles flottantes a toutefois donné lieu à des oppositions. Le risque de retard est très important, selon l'OFT.

Un éventuel report de la mise en service n'est pas encore chiffré. Pour l'instant, les coûts finals prévisionnels sont estimés à 1,621 milliard de francs, soit 54 millions au-dessus de la base de référence des coûts. Les surcoûts sont liés à des mesures de renforcement supplémentaires dans les tunnels et au concept architectural des gares.

NLFA

Rayon nouvelles lignes ferroviaires alpines, la prévision des coûts finals reste fixée à 17,65 milliards. Le crédit global de 19,1 milliards devra donc suffire. Avec le renchérissement, la TVA et les intérêts intercalaires, le prix effectif sera de 22,6 milliards.

Après la mise en service du tunnel de base du Ceneri à partir de fin 2020, l'achèvement du corridor à 4 mètres en principe la même année et la fin des travaux de finitions et de garantie d'ici 2021, la ligne du Gothard pourra déployer tous ses effets. Les coûts finals prévus pour le corridor à 4 mètres sont de 795 millions et sont couverts par les crédits alloués.

Grande vitesse

Deux projets de raccordement aux lignes à grande vitesse subissent du retard. Le prolongement à double voie Goldach-Rorschach (SG) fait l'objet d'un recours d'un Tribunal fédéral. Dans le cas de l'installation de garage de Paleyres à Lausanne, le Tribunal administratif fédéral a approuvé un recours sur certains points.

Mais comme cette affaire n'a pas été portée devant le Tribunal fédéral, les travaux peuvent commencer au printemps 2018. A la fin de l'année, c'est la ligne Delle-Belfort, aux portes du Jura, qui pourra être mise en service.

Bruit

Côté réduction du bruit, il est apparu que les personnes habitant près des lignes de chemin de fer seront beaucoup mieux protégées que prévu. Plus de 80% des individus exposés en 2000 sont maintenant à l'abri, alors que l'on s'attendait à 61%.

A l'exception de Genève, du Valais et du Tessin, tous les cantons concernés par des projets de pose de fenêtres antibruit auront terminé les travaux cette année. Le crédit alloué à la réduction du bruit s'élève à 1,773 milliard, dont 1,448 milliard a déjà été dépensé. La prévision des coûts finals se situe 63 millions (4,1%) en dessous de la base de référence.

Autres projets

Concernant les projets inscrits au chapitre du développement de l'infrastructure ferroviaire (ZEB), ceux au Tessin et dans la région de Lausanne présentent des risques de retards. Ils font l'objet d'un suivi attentif. Les coûts finals prévus du ZEB s'élèvent à 4,593 milliards et sont couverts par les crédits.

Bonne nouvelle concernant les projets contenus dans le programme d'aménagement 2025, le coût total a pu être abaissé de 13 millions à 6,427 milliards. Le crédit n'est désormais dépassé que de 27 millions. D'autres optimisations sont agendées cette année. Des retards sont toutefois attendus dans la région de Berne.

Sécurité

Enfin, une étape intermédiaire a pu être franchie pour améliorer la sécurité. Quasiment tout le réseau suisse à voie normale a été équipé du contrôle de la marche des trains ETCS Level 1 Limited Supervision. Certaines lignes manquent toutefois encore à l'appel.

En Suisse romande, la mise en service est prévue en 2018 pour les tronçons Givisiez (FR) - Anet (BE), Martigny - Orsières (VS)

et Travers - Buttes (NE), en 2019 pour la ligne Orbe -
Chavornay (VD) et en 2020 pour Porrentruy - Bonfol (JU).

(ats/nxp)

Créé: 13.04.2018, 11h10

VOTRE AVIS

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

Non